

Association Nationale des Patients  
Atteints de Cancers de l'œil  
Association 1901 déclarée en Sous-Préfecture de Mauriac

Logo et mise en page réalisés par le Dr N. Bonnin pour l'ANPACO

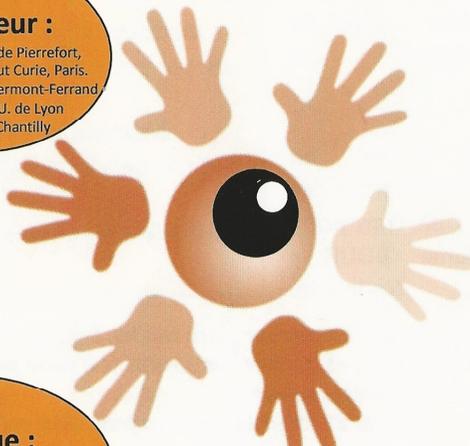
L'A.N.P.A.C.O. s'adresse aux **patients atteints de cancers de l'œil** et en particulier de mélanome, et leur entourage.

*Elle a pour but de les renseigner, les informer et les soutenir.*

Elle contribue aussi à **renseigner les praticiens** qui s'interrogent sur la meilleure façon d'orienter les patients auprès des onco-ophtalmologistes fédérés en un réseau dénommé Mélachonats (Mélanome Choroïdien National).

### Membres d'honneur :

M. GALTIER, Maire de Pierrefort,  
Pr DESJARDINS, Institut Curie, Paris.  
Pr BACIN, C.H.U. de Clermont-Ferrand.  
Pr GRANGE, C.H.U. de Lyon  
Dr CHIC, Creil-Chantilly



### Conseil d'Administration :

Mme DELLIS, Présidente.\*  
M. CHAUVET, Vice-président.  
M. DELLIS, Trésorier.\*  
M. GLANDIERES, Trésorier-adjoint.  
Mme GLANDIERES, Secrétaire\*  
M. DAMONGEOT, Secrétaire-adjoint.  
M. Et Mme COUDY.  
M. Et Mme PELISSIER.  
Mme PELISSIER, Informatique.

\* Membres du Bureau

### Conseil scientifique :

Pr BACIN, C.H.U. Clermont-Fd  
Pr Durando, Centre Jean Perrin Clermont Fd  
Pr GRANGE, C.H.U. Lyon  
Dr BONNIN, Clermont-Fd  
Mme DELLIS, Présidente

A.N.P.A.C.O. 5, rue de Frontfrède 15230 Pierrefort  
Tél. 06 87 39 14 13 / [anpaco.france@gmail.com](mailto:anpaco.france@gmail.com)  
Site internet: [www.anpaco-association.fr](http://www.anpaco-association.fr)

*En face de la maladie orpheline qui a pour nom : le cancer de l'œil ou mélanome de l'uvée, l'Association Nationale de Patients, atteints de cette pathologie, souhaite sensibiliser toutes les personnes et organismes qui pourraient apporter une aide au dépistage plus précoce, et à une prise en charge médicale et financière plus adaptées.*

L'A.N.P.A.C.O. apporte un soutien aux patients et à leur famille, elle apporte un soutien aux projets de recherche, en accord avec un Conseil Scientifique.

L'A.N.P.A.C.O. a créé un site internet et nous vous invitons à le visiter : [www.anpaco-association.fr](http://www.anpaco-association.fr)

L'A.N.P.A.C.O. a contribué à l'achat d'un rétinographe sur la ville de Saint-Flour : zone de désert médical en ophtalmologie.

L'A.N.P.A.C.O. aide au déblocage de dossiers pour des remboursements de transports grâce à Madame BOUR : Médiatrice Nationale.

L'A.N.P.A.C.O. est reconnue comme une association d'intérêt général ce qui permet aux personnes adhérentes de déduire le montant de leur versement en déduction de leurs impôts

Nous sommes tous concernés par cette maladie orpheline qui frappe sans prévenir. C'est pourquoi l'A.N.P.A.C.O. vous propose de devenir :

**Membre adhérent ou actif :**  
10€ par personne - 15€ par couple

**Membre de soutien :**  
30€ par personne - 40€ par couple

**Membre bienfaiteur : 50€, et...**

*Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien financier en nous adressant, selon votre choix, et, surtout vos possibilités, votre participation pour l'année 2020, à l'adresse suivante : A.N.P.A.C.O - 5, rue Fontfrède - 15230 Pierrefort (Tél. 06 87 39 14 13 - [anpaco.france@gmail.com](mailto:anpaco.france@gmail.com)).*

Vos nom et prénom ..... Votre téléphone .....

Votre adresse .....

Votre mail .....

Le montant de votre participation .....

Avec tous nos remerciements,  
Pour l'A.N.P.A.C.O.,  
Josette DELLIS, Présidente